

Libourne, le 08 juillet 2022.

Madame, Monsieur,

Nous terminons à peine cette année scolaire que nous pensons déjà à la rentrée prochaine. Vous découvrirez dans ce courrier beaucoup de fonctionnements habituels, mais aussi quelques nouveautés.

✚ **Les services administratifs seront fermés du mercredi 13 juillet au soir jusqu'au mercredi 24 août 2022 au matin.**

- Heures d'ouverture : 09h00-12h30 et 13h30-17h00.

✚ **Manuels scolaires, emploi du temps et codes casiers.**

Les manuels scolaires sont prêtés par le collège et la distribution aura lieu le jour de la rentrée des élèves, ainsi que l'emploi du temps et les codes casiers.

✚ **Horaires de rentrée pour les élèves.**

Le jour de la rentrée, les élèves se muniront d'une trousse et d'un cahier de brouillon pour prendre des notes.

- **Classes de 6<sup>ème</sup> : jeudi 01 septembre 2022 de 08h30 à 16h00.**

- ❖ Accueil des élèves et de leurs familles dès 08h30.  
Entrée par la rue **des Chais au numéro 40** (accueil élèves).
- ❖ Collation offerte aux parents et aux élèves par l'A.P.E. L.
- ❖ Appel des élèves dans la cour à 09h00.
- ❖ Les élèves sont tous invités à déjeuner à midi (1/2 pensionnaires et externes), le repas est offert par l'établissement.
- ❖ Les élèves sortiront à 16h00, si vous souhaitez que votre enfant reste dans l'établissement jusqu'à 17h00, merci de le signaler à la vie scolaire.

- **Classes de 6<sup>ème</sup> : vendredi 02 septembre de 07h30 à 18h00.**

- ❖ L'équipe éducative des classes de 6<sup>ème</sup> propose une journée d'intégration au **Zoo de La Palmyre à Royan les Mathes (Charente-Maritime)**. Voir programme ci-joint.

- **Nouveaux élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.**

- ❖ **Mercredi 31 août de 17h00 à 18h00.**

Les nouveaux élèves qui intègrent l'établissement seront accueillis par leur professeur principal.

Pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : 40 rue des Chais à Libourne (accueil élèves).

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> : 77 cours des Girondins à Libourne.

▪ **Classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : vendredi 02 septembre 2022 de 08h30 à 16h00.**

- ❖ Accueil des élèves à 08h30.
- ❖ Début des cours à 09h00.
- ❖ Les élèves seront libérés à 16h00.

- Début des cours en fonction des emplois du temps le lundi 05 septembre 2022.
- L'étude du soir de 17h15 à 18h15 commencera le lundi 05 septembre 2022.
- **Lorsqu'il n'y a pas cours, les élèves doivent être présents dans l'établissement à 09h00 au plus tard. Ils pourront sortir de l'établissement au plus tôt à 11h00 les mercredis et 16h00 les autres jours (s'ils n'ont pas cours de 16h00 à 17h00).**

✚ **Quelques dates à retenir :**

❖ **Photographies scolaires :**

Afin d'harmoniser l'ensemble des fichiers (cartes de collégien, trombinoscopes de classe, etc...) des photos de classe et individuelles seront réalisées :

- Le lundi 05 septembre pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> au collège.
- Le mardi 06 septembre pour les élèves de 3<sup>ème</sup> à l'annexe.

❖ **Réunion de parents : Rencontre de début d'année (17h30-19h15).**

- ✓ Niveau 6<sup>ème</sup> : mardi 06 septembre au collège.  
(Suivi d'un pot d'accueil offert par l'A.P.E.L à partir de 19h15).
- ✓ Niveau 5<sup>ème</sup> : jeudi 08 septembre au collège.
- ✓ Niveau 4<sup>ème</sup> : lundi 12 septembre au collège.
- ✓ Niveau 3<sup>ème</sup> : mardi 13 septembre à l'annexe.

**Pour le niveau 6<sup>ème</sup>.**

Réunion générale avec l'intervention du chef d'établissement et rencontre par classe avec l'équipe enseignante pour présenter le programme, les méthodes et l'organisation du travail.

**Pour les niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.**

Réunion générale avec l'intervention du chef d'établissement et rencontre avec le professeur principal.

✚ **Informations pratiques :**

▪ **Carte Nationale d'Identité**

Des voyages de classe à l'étranger peuvent être organisés. Si votre enfant ne possède pas de carte nationale d'identité, merci d'en faire la demande dès maintenant auprès de votre mairie. Les délais étant très longs, il est préférable de faire le nécessaire dès la rentrée en classe de 6<sup>ème</sup>.

- **Bourses collège**

Les formulaires seront à retirer auprès du service des bourses du collège en septembre (dates à venir).

- **Fournitures scolaires**

Pour préparer la rentrée sans stress l'APEL a fait le choix de vous orienter vers un partenaire local « BURO-PARTNER » à Libourne.

**Buro-Partner**, adhérent au réseau Calipage, porte les engagements d'écocitoyenneté. Les commandes seront à retirer directement dans son magasin : 81, Avenue du Général de Gaulle à Libourne.

- **Vous pouvez vous connecter à partir du 11 juillet (document ci-joint).**

- **Ecoledirect**

**Ecoledirecte** est une connexion internet sécurisée qui permet d'accéder avec :

**Un code « parent » aux :**

- ✓ Informations administratives et financières.
- ✓ Documents téléchargeables (courriels, facture famille, relances, relevés de compte).
- ✓ Résultats scolaires, retards, absences, cahier de texte, devoirs à faire et emploi du temps (modifications en direct) de votre et/ou vos enfants. **Il est essentiel que les parents se connectent avec leur code parent.**

**Un code « élève » à :**

- ✓ un accès personnalisé à ses informations de « vie scolaire », notes, cahier de texte, devoirs à faire et emploi du temps (modifications en direct).  
**Il est essentiel que l'élève se connecte avec son compte.**

**Nouveautés !**

- ✓ **Nous mettons en place à la rentrée prochaine le « carnet de liaison en ligne ».**
- ✓ **Nous donnerons à tous les élèves un « agenda semainier ».**

- **Assurance scolaire 2022-2023**

- ✓ Les élèves sont assurés par le Collège à la Mutuelle Saint-Christophe. Pour prendre connaissance des garanties exactes de l'Individuelle Accident dont bénéficie votre enfant via le collège, vous pouvez télécharger l'Annexe Individuelle Accident des élèves : <http://www.stjo-libourne.com/administratif/68-service-facturation.html>
- ✓ Cet individuel accident couvre les enfants durant leurs activités scolaires, extra-scolaires et dans le cadre de la vie privée. Votre attestation est téléchargeable sur : [www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents](http://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents)

- **Avis d'imposition 2022**

- ✓ Les familles qui ont demandé à bénéficier de la catégorie C (frais de scolarité réduit) doivent **impérativement fournir** une copie de leur avis d'imposition 2022 (**sur les revenus 2021**) le 15 septembre. En l'absence de l'avis d'imposition, la catégorie A est appliquée par défaut lors de la facturation.

- **Acompte de 100 € par élève**

- ✓ Pour les familles en prélèvement, l'acompte est prélevé le 15 septembre.
- ✓ Pour les autres familles, votre chèque d'acompte de 100 € sera encaissé le 10 septembre 2022.

- **Vacances scolaires :**

Vacances de Toussaint	Vendredi 21 octobre 2022 après la classe au lundi 07 novembre 2022 au matin.
Vacances de Noël	Vendredi 16 décembre 2022 après la classe au mardi 03 janvier 2023 au matin.
Vacances d'Hiver	Vendredi 03 février 2023 après la classe au lundi 20 février 2023 au matin.
Vacances de Pâques	Vendredi 07 avril 2023 après la classe au lundi 24 avril 2023 au matin.
Pont de l'Ascension	Mercredi 17 mai 2023 après la classe au lundi 22 mai 2023 au matin.
Vacances d'été	Début des vacances le vendredi 07 juillet 2023.